



## **Droit, économie, culture, société et cinéma**

Organisé chaque premier semestre universitaire, et pour la troisième année en 2018, ce cycle de projections-conférences de films documentaires ou de fictions français et étrangers, d'une durée de trois heures (1h30 de projection et 1h30 de cours-compléments-débats), a pour objectif de permettre d'approfondir des éléments des divers enseignements de la Faculté de Droit et de renforcer la culture générale et personnelle. A la différence d'autres formes de visionnage (ciné-club du campus, médiathèque de la Faculté ouverte aux troisième cycles, etc.), les séances sont ici envisagées comme de vrais enseignements en regard d'une matière et de thèmes précis, repris dans une bibliographie, des compléments et des renvois internet. Chaque année les cinq à six projections du semestre sont réparties dans la mesure du possible entre les trois grands ensembles disciplinaires « Justice et vie judiciaire » (pour le droit privé), « Etat(s) et vie publique » (pour le droit public interne et international), « Economie et société » (pour l'économie, les évolutions sociologiques, l'histoire des idées, etc.).

Le cours est évalué sous la forme d'un QCM comportant de 5 à 10 questions par séances, soit une cinquantaine au maximum. Les questions porteront sur des éléments de la thématique abordés au cours de la séance et présents également dans les compléments.

Toutes les séances ont lieu les **jeudi de 12h30 à 15h30 (Domaine Universitaire Jacob Bellecombette amphi A1). L'entrée est libre.**

Il est bien entendu possible (et même recommandé pour renforcer sa culture générale) de suivre la totalité ou certaines des projections, indépendamment du fait de choisir le cours en tant qu'enseignement évalué.

Le nom de l'enseignant responsable de la séance est indiqué en fin de présentation.

La première séance est annoncée ci-après. Un document pédagogique complémentaire sera fourni plus tard ainsi que le programme général des projections.

**Jeudi 15 novembre 2018**



Dans *Traffics*, Frédéric Ploquin et Julien Johan donnent la parole aux trafiquants d'hier et d'aujourd'hui. «Le trafic de drogue, ce sont les trafiquants qui en parlent le mieux», confie Frédéric Ploquin. «Cela fait trente ans que je travaille à la fois sur la police et le banditisme, et dans ce film, je crois qu'en donnant la parole à des représentants de ces deux mondes on parvient à proposer quelque chose de nouveau.» Et en effet, le résultat de cette enquête au long cours - un an de préparation, un an de tournage et un an de montage - est saisissant.

Au fil des trois volets (Le Temps des pionniers, Les Routes de la cocaïne et Sur la piste de l'argent sale), un panorama exceptionnel de l'histoire du trafic de drogue est dressé. Depuis la fameuse French connection jusqu'aux caïds des banlieues françaises d'aujourd'hui, en passant par la Colombie, terrain de jeu de plusieurs Français spécialisés dans le commerce de la cocaïne. Sans oublier le problème numéro un des narcotraffiquants: le blanchiment de leurs fonds.

Frédéric Ploquin souligne ce qu'il a découvert en enquêtant. «J'ai compris des choses sur le système bancaire international. Je ne m'attendais pas à ce qu'il existe autant de banques à travers le monde prêtes à accepter l'argent de la cocaïne, raconte-t-il. De plus, j'ai pris conscience un peu plus encore que les caïds des banlieues françaises sont passés depuis longtemps des barrettes de shit à la tonne de cocaïne. Ces nouveaux parrains sont inscrits dans la tradition française du trafic de stupéfiants. Je ne mesurais pas à quel point le milieu corso-marseillais, celui de la French connection, avait ouvert, avec l'héroïne, les routes du commerce de la drogue encore utilisées aujourd'hui pour la cocaïne.»

Parmi les témoins les plus marquants à s'exprimer face caméra, le visage caché par un foulard, des lunettes noires et une casquette, un certain Jean-Marie, dit «El Bandito», trafiquant international de cocaïne depuis vingt-cinq ans. Un témoin qui apparaît en fil rouge de toute l'enquête. Comment ce Français que l'on suit en Colombie, où il va régulièrement négocier le prix de la tonne de poudre blanche dans des labos du pays, a-t-il pu accepter de s'exprimer sur son activité? «Je ne vais pas me focaliser sur cet homme, mais d'une façon générale, le fait que ces témoins veulent bien me parler est le fruit d'une confiance acquise au fil des années. C'est pour ça qu'ils acceptent de me parler les yeux dans les yeux et peut-être oublient-ils la caméra. Mais après, c'est à moi de protéger mes sources, ce qui est le b.a.-ba du journalisme d'investigation», explique Frédéric Ploquin.

Au final, le constat de la situation actuelle, avec un trafic de drogue dont le chiffre d'affaires mondial dépasse les 240 milliards de dollars (207 milliards d'euros) par an, est effrayant. D'autant plus que la lutte contre le blanchiment des narcodollars est un échec complet...

Ce film montre à quel point les trafiquants méprisent les consommateurs de leur «produit». «Franchement, la cocaïne, c'est de la merde. [...] Et tu as des idiots qui consomment [...]. Ce sont nos clients», dit froidement Jean-Marie.

### Bibliographie autour de l'économie du crime

**Michel Koutouzis et Pascale Perez**, « Crime, trafics et réseaux. Géopolitique de l'économie parallèle », Ellipses Editions, Paris 2012.

**Les cahiers de la sécurité**, n°25, dossier spécial sur « L'économie du crime », La Documentation française, septembre 2013

**Gary Becker**, « Crime and Punishment: An Economic Approach » dans la revue Journal of Political Economy, 1968.

### A propos du penal-welfarisme (approche plus juridique)

François Bonnet, « De l'analyse économique du crime aux nouvelles criminologies anglo-saxonnes :

Les origines théoriques des politiques pénales contemporaines », dans *Déviance et Société*, Vol.30, n°2, pp. 137-154, Paris, 2006.

Jean-Loup Jaumard, « *L'influence de la théorie économique du crime sur la politique répressive des autorités concurrentielles* », *Revue Concurrentialiste*, Mai 2013.

*Sur le net*

<file:///Users/myriamdonsimoni/Documents/Cours/Economie%20du%20crime/Les%20nouveaux%20marchés%20du%20crime%20organisés%20en%20France.html>

<http://www.tv-replay.fr/documentaires/france5-pluzz/nc/date/1.html>